PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

no 40

POUR DIFFUSION A 15 HEURES

le 8 juillet 1969

ACCORD SCIENTIFIQUE ENTRE LE CANADA ET L'ALLEMAGNE

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, annonce la signature d'un accord intergouvernemental entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada concernant l'emploi des installations du Centre d'études spatiales de Fort Churchill, au Manitoba, à des fins de recherche scientifique. L'accord a été signé au nom de l'Allemagne par l'ambassadeur d'Allemagne, Monsieur Joachim Friedrich Ritter, et au nom du Canada par Monsieur Sharp. Il prévoit le maintien de la collaboration qui existait déjà entre le Canada et l'Allemagne en ce qui concerne l'utilisation du Centre d'études spatiales de Fort Churchill à des fins pacifiques pour le lancement de fusées sondes de haute altitude. Le Conseil national de recherches du Canada fournira un appui technique aux scientifiques allemands qui travaillent à la mise en oeuvre du programme.

Assistaient également à la cérémonie de signature le Docteur Ernest-Günther Koch, Conseiller de l'ambassade d'Allemagne, et Monsieur R. S. Rettie, Directeur des installations de recherches spatiales, représentant le Conseil national de recherches.